



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐅᑳ ᐅᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU DE LA 306^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : 2 février 2022

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, GNC, président
Daniel Berrouard, Québec
Isabelle Auger, Québec
Louis Breton, Canada
Geneviève Bélanger, Canada

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 305^e réunion

Le compte rendu de la 305^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 305^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 18 décembre 2021 au 2 février 2022 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'échantillonnage en vrac au site du projet de Mine Baie James par Galaxy Lithium (Canada) Inc., N/Réf : 3214-14-055

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux QC01)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 24 mars 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet. Un complément d'information a également été reçu le 7 janvier 2022.

Le présent projet est réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet de Mine de lithium Baie James, pour lequel une étude d'impact a été déposée au Comité d'examen (COMEX) en octobre 2018. Afin de mieux comprendre le comportement du minerai, de choisir les meilleurs équipements et d'optimiser les procédés, Galaxy Lithium (Canada) Ltée désire extraire des échantillons de minerai et de stériles pour les faire traiter dans un circuit semblable à celui qui est proposé pour le projet minier.

Le projet d'échantillonnage en vrac prévoyait initialement le sautage de deux zones de 500 m³ chacune, le transport d'une partie de la roche dynamitée et l'entreposage *in situ* d'une portion du matériel dynamité sur des plateformes étanches avec un système de récupération des eaux.

Depuis le dépôt de la demande de non-assujettissement, le projet a été optimisé pour diminuer le tonnage de l'échantillon à moins de 500 tonnes et tout le matériel dynamité sera récupéré et transporté hors site.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation**

5) Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en tranchée (LEET), devenu LETI, à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation, N/Réf : 3214-16-081

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information (réponses aux QC01)
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 11 juin 2021, les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet, ainsi qu'un complément d'information reçu le 9 novembre 2021.

Le camp d'exploration du projet de Mine Eastmain est situé sur le site de l'ancienne mine Eastmain, qui a été en opération en 1994 et 1995. Depuis juillet 2020, Benz Mining Corporation effectue des travaux d'exploration. Ces travaux d'exploration se poursuivront, aux dires du promoteur, aux moins jusqu'à la fin de 2022. Le promoteur souhaitait construire et opérer un lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) pour la gestion des matières résiduelles générées par les activités d'exploration, dont celles du camp qui peut accueillir jusqu'à 45 personnes. À la suite des questions et commentaires soumis par le COMEV, le promoteur a décidé de redéfinir son projet et souhaite maintenant construire et opérer un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI).

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires**

6) Divers

a) Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., N/Réf : 3214-05-082 *(En attente des réponses par le promoteur)*
- Projet d'agrandissement d'un banc d'emprunt GD-17 à Nemaska par la Première Nation Crie de Nemaska N/Réf : 3214-03-046 *(En attente de réponses du promoteur)*
- Projet d'échantillonnage en vrac des zones Caribou et Lynx 4 – Projet Windfall par Minière Osisko inc., N/Réf : 3214-14-059 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, N/Réf. : 3219-01-002 *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec. N/Réf. : 3214-03-022 *(en analyse)*
- Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc. N./Réf. : 3214-14-054 *(en analyse)*

7) Prochaine réunion

La prochaine rencontre est prévue pour le 16 mars 2022 à 9h00.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 18 décembre 2021 au 2 février 2022

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'agrandissement d'une carrière existante et réouverture d'une ancienne sablière au km 58 de la route 19900 (anciennement R-1005) par le ministère des Transports du Québec. N/Réf. : 3214-03-022.	Philippe Lemire MTQ	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 1 décembre 2021	<i>Pour recommandation</i>
	Mélicca Gagnon MELCC	John Paul Murdoch COMEVE		Transmis le 16 décembre 2021 Reçu COMEV le 17 décembre 2021	
Projet d'échantillonnage en vrac au site du projet de Mine Baie James par Galaxy Lithium (Canada) Inc. N./Réf. : 3214-14-055	Denis Couture Galaxy Lithium	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information (Réponses aux question et commentaires)	Transmis le 9 novembre 2021	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEVE		Transmis le 7 janvier 2022 Reçu COMEV le 7 janvier 2022	
Projet d'aménagement du site et fonçage d'une rampe – Projet Gladiator par Ressources Bonterra inc. N/Réf : 3214-14-065	Pascal Hamelin Ressources Bonterra	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Complément d'information (Caractérisation des milieux humides et hydriques)	Transmis le 15 décembre 2021	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEVE		Transmis le 14 janvier 2022 Reçu COMEV le 18 janvier 2022	
Projet de restauration du parc à résidus Coniagas par Galaxy Lithium Inc. N./Réf. : 3214-14-054	Denis Couture Galaxy Lithium inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 22 novembre 2021	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCC	John Paul Murdoch COMEVE		Transmis le 21 janvier 2022 Reçu COMEV le 21 janvier 2022	
Projet d'aménagement du site et fonçage d'une rampe – Projet Gladiator par Ressources Bonterra inc. N/Réf : 3214-14-065	John Paul Murdoch COMEVE	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Transmission d'une recommandation de non-assujettissement	Transmis le 26 janvier 2022 Accusé réception le 26 janvier 2022	